



COMITE DU DEVELOPPMENT
(Comite Ministeriel Conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
Transfert de Ressources Reelles Aux Pays En Developpement



Soixante-Sixième Réunion
WASHINGTON D.C. – 28 septembre 2002

DC/S/2002-0056(F)

28 septembre 2002

Déclaration de
l'honorable John Manley
Ministre des Finances du Canada
Parlant au nom d'Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la
Barbade, Belize, le Canada, la Dominique, la Grenade, la
Guyane, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-
Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Introduction

En mars dernier, les chefs d'État, de concert avec les ministres des Finances et du Développement des pays industrialisés et de ceux en développement, ont dégagé à Monterrey un remarquable consensus sur une approche fondamentale en vue d'aider les pays à réaliser les objectifs de développement adoptés lors du Sommet du millénaire. En vertu de cette approche, les ressources affectées au développement seront davantage dirigées vers les pays qui peuvent les utiliser de manière efficace. Les chefs d'État ont réitéré ces principes lors du Sommet mondial sur le développement durable tenu le mois dernier à Johannesburg. Notre défi consiste maintenant à donner suite à ce nouvel élan pour passer d'un cadre abstrait à la mise en œuvre soutenue du programme de développement.

Pays pauvres très endettés

Le caractère soutenable de la dette est un élément clé de l'offensive mondiale plus large contre la pauvreté. Un lourd endettement demeure un fardeau pour les pays plus pauvres, et ce fardeau est alourdi encore par l'épidémie de VIH/SIDA qui frappe bon nombre de pays d'Afrique. Dans un premier temps, nous devons faire honneur à nos engagements existants d'appliquer intégralement l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) améliorée. Le cadre existant de l'Initiative est assez souple pour donner clairement aux PPTE les moyens d'échapper de façon durable aux pièges de la dette. Il reste toutefois quatre enjeux de taille à aborder :

1. obtenir de tous les créanciers, y compris le secteur privé, qu'ils participent à l'Initiative;
2. veiller à ce que les donateurs contribuent au Fonds en fiducie des PPTE, administré par la Banque mondiale, des crédits suffisants pour aider à financer la réduction de la dette par les institutions financières internationales;
3. permettre l'examen souple d'autres allègements de la dette des pays qui ont terminé le processus de l'Initiative si leur situation économique le justifie;
4. la Banque mondiale et le Fonds doivent faire en sorte que leur analyse dans le cadre de l'Initiative soit d'emblée plus précise. Les projections au chapitre des exportations et de la croissance doivent être plus réalistes et tenir davantage compte des risques de détérioration potentielle.

L'examen de l'Initiative en faveur des PPTE, que nous avons réclamé avec d'autres actionnaires lors de la dernière réunion du Comité du développement, met en lumière les défis auxquels les pays les plus pauvres font face à mesure qu'ils franchissent les étapes de l'Initiative. Malheureusement, trop de PPTE progressent lentement dans le cadre de l'Initiative, et près de la moitié d'entre eux ont dérogé récemment aux programmes prévus par le Fonds. De nombreux autres ont eu besoin de plus de temps pour achever

leur Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ou ont choisi de procéder plus lentement. Dorénavant, nous devons tenir dûment compte des problèmes de régie sous-jacents et des limites de capacité qui sont à la racine de ces programmes. Nous devons également nous demander s'il est juste de retarder l'octroi d'un allègement irrévocable de la dette si le pays bénéficiaire se donne le temps d'élaborer un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté de haute qualité fondé sur de vastes consultations auprès de la société civile, des parlementaires, du secteur privé et d'autres intervenants.

Toutefois, quel qu'en soit le montant, ni un allègement de la dette ni l'aide internationale ne peut garantir le maintien à long terme de la dette à un niveau soutenable. L'Initiative en faveur des PPTE offre simplement aux pays une occasion qu'ils doivent saisir eux-mêmes. De toute évidence, des politiques saines, une bonne régie, de nouveaux emprunts prudents et une saine gestion de la dette seront nécessaires de la part des PPTE afin de prendre appui sur l'Initiative en faveur des PPTE afin d'éviter la récurrence des problèmes d'endettement. Nous devons transformer ces sentiments en des gestes concrets pour nous inciter à élaborer nous-mêmes des mécanismes de soutien novateurs au-delà de l'allègement de la dette, et à réfléchir sur les véritables moteurs d'une croissance durable, d'une économie vigoureuse et du maintien de la dette à un niveau soutenable. Nous devons nous pencher soigneusement sur un certain nombre de questions difficiles. Comment les PPTE peuvent-ils renforcer la régie? Quelle est la meilleure façon pour la communauté internationale d'accroître ses efforts et de contribuer à la croissance à long terme et au maintien de la dette à un niveau soutenable? Quel est le degré de compétitivité des PPTE? Dans quelle mesure ces derniers peuvent-ils être concurrentiels? Leur part de marché dans les industries les plus importantes pour leur économie augmente-t-elle ou diminue-t-elle? Quelles leçons peut-on tirer du succès de la Tanzanie et du Mozambique, qui ont maintenu leur dette à un niveau soutenable après avoir terminé les étapes de l'Initiative? Quelles leçons peut-on tirer des échecs des autres pays?

Donner suite à Monterrey

Prenant appui sur une expérience de plus de 50 ans, le Sommet de Monterrey a permis de forger une approche commune face au développement. Il affirme l'importance fondamentale d'établir un partenariat de développement entre les pays industrialisés et ceux en développement, partenariat qui s'appuie sur la réciprocité des engagements, de la responsabilité et de la reddition des comptes.

Les faits sont indéniables. Les pays assimilent au mieux l'aide financière et soulagent la pauvreté le plus rapidement lorsqu'ils investissent dans leur population et créent les institutions qui habilitent cette population. Le Consensus de Monterrey considère l'option de politiques économiques plus fermes et d'une meilleure régie comme des attributions clés des pays en développement. Notre expérience commune confirme également que les pays doivent prendre leur développement en main pour que celui-ci soit efficace. En dépit de problèmes initiaux, les Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté sont des instruments de développement de plus en plus importants. Ils permettent l'expression de la prise en charge par les pays, favorisent l'adoption, par les pays en développement, de

meilleures politiques de réduction de la pauvreté et offrent aux pays industrialisés une façon de mieux cibler et de mieux coordonner l'aide qu'ils fournissent.

Ce dernier point est déterminant. Pour que l'aide soit efficace, les pays industrialisés doivent mieux la cibler. Il est arrivé beaucoup trop souvent que des exigences en matière de rapports complexes et faisant double emploi imposées par les pays donateurs soient trop onéreuses pour les bénéficiaires. L'assouplissement de l'aide témoigne de notre engagement conjoint de rendre l'utilisation de l'aide, la promotion de la prise en charge à l'échelle locale et le développement de la capacité plus efficaces.

Nous appuyons les efforts visant à rehausser l'efficacité de l'attribution de l'aide au développement grâce au ciblage accru du soutien des programmes et des budgets sectoriels. Toutefois, avant d'en arriver là, les pays bénéficiaires doivent améliorer la régie et leurs capacités d'utiliser cette aide de manière efficace. Là où des problèmes fondamentaux entachent la gestion des dépenses, la collecte des données et la reddition de comptes publique, il y a fort à parier que cette aide et ces budgets sectoriels seront mal utilisés.

Pour les pays en développement, il est essentiel de mettre en place de solides cadres stratégiques doublés d'une saine régie et d'un mécanisme de transparence. Les travaux de la Banque visant à améliorer son évaluation et ses rapports sur la performance au chapitre de la régie sous-tendent cet objectif. Nous nous réjouissons de la décision de la Banque de publier le classement des pays dans le cadre de son évaluation annuelle des politiques et des institutions nationales, et nous encourageons la Banque à rendre ce processus d'évaluation plus inclusif et plus transparent, notamment en consultant davantage les gouvernements et la société civile des pays en développement.

Renforcer les institutions et la régie

De façon plus générale, il est essentiel de disposer d'institutions robustes pour outiller les pauvres et promouvoir le développement à plus long terme. De solides institutions peuvent faire en sorte que le plus grand nombre possible de citoyens profitent des retombées du développement. Il existe une relation directe entre des revenus par habitant plus élevés et la règle de droit, la protection des droits civils, le caractère exécutoire des contrats et l'absence de corruption. Inversement, il existe une corrélation tout aussi forte entre, d'une part, les niveaux élevés de corruption associés à des structures d'état délabrées et à des capacités institutionnelles affaiblies et, d'autre part, une croissance plus faible et des revenus par habitant plus modestes. La corruption détourne les ressources des budgets d'État et mine la stabilité macroéconomique. En outre, les conséquences, c'est-à-dire des dépenses sociales réduites et un contexte inflationniste, pèsent habituellement de façon démesurée sur les plus pauvres et les plus vulnérables.

Il faut absolument qu'un pays puisse faire respecter la règle de droit pour pouvoir bâtir des institutions plus solides et plus efficaces et pour améliorer la régie. Cependant, dans bien des pays en développement, cette capacité est très réduite, ce qui permet à la corruption d'être florissante. En outre, les institutions de ces pays sont souvent incapables

de surmonter l'opposition aux réformes de la part de collectivités bien organisées qui profitent du statu quo.

Pour réussir, la politique de développement et l'aide qui s'y rattache doivent avant tout aider les gouvernements et, de façon plus générale, les sociétés à créer les institutions qui favorisent la croissance et l'équité. Cela comprend :

- des institutions qui permettent aux femmes et aux hommes de participer pleinement dans la société civile et de faire connaître leurs besoins et leurs souhaits;
- des institutions politiques qui empêchent les autorités de poser des gestes arbitraires;
- des institutions qui exigent que les autorités rendent compte au public de leurs actions et qui protègent les droits fondamentaux de la personne;
- des institutions financières capables de venir en aide aux pauvres, et plus particulièrement aux femmes.

La construction et le renforcement des institutions est une tâche complexe. Bien qu'il n'existe pas de modèle unique de succès, l'analyse de l'expérience des pays permet de dégager des leçons importantes. Un leadership politique ferme peut aider à surmonter la résistance des groupes d'intérêts à la réforme et à la mise sur pied d'institutions. Toutefois, pour favoriser le changement institutionnel, il importe tout autant d'assurer la transparence et le libre accès à l'information. La Banque mondiale est particulièrement en mesure d'analyser les écarts de capacité institutionnelle et de fournir une aide pour la mise sur pied d'institutions. Le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2001 sur les institutions de développement, publié par la Banque mondiale, nous a aidés à mieux comprendre les défis qui nous attendent. Nous continuerons de veiller à ce que la Banque collabore étroitement avec ses partenaires dans ce domaine névralgique lié au développement.

Les travaux que la Banque et le Fonds entreprennent à l'heure actuelle au chapitre de l'aide technique et du développement des capacités dans les secteurs financiers constituent un bon exemple de mise sur pied d'institutions. Ces travaux aident les pays dont la capacité de réglementer leur secteur financier est réduite à mieux affronter les problèmes névralgiques que sont le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Ils aident également ces pays à faire honneur à leurs obligations internationales dans ces domaines. Ces activités sont particulièrement importantes pour bon nombre des petits pays que nous représentons. Ces derniers cherchent résolument à aborder ces questions, et ils doivent être certains de disposer d'une aide technique adéquate et de ressources de développement des capacités appropriées pour soutenir leurs activités.

L'éducation : un investissement critique dans le capital humain

L'investissement dans les institutions doit se doubler d'investissements dans le capital humain. L'accès universel à une éducation de base est la meilleure façon de donner aux pauvres l'occasion de se prendre en main. L'éducation des enfants, plus particulièrement des filles, aide les familles à accroître leur revenu, réduit la mortalité infantile et maternelle et, à long terme, brise le cycle de la pauvreté. L'éducation des femmes pourrait constituer l'investissement dans les pays en développement le plus rentable. En avril 2000, lors d'une réunion tenue à Dakar sous le thème *L'éducation pour tous*, les ministres du Développement et de l'Éducation ont fixé six objectifs, dont l'instauration de l'accès universel à une éducation primaire de qualité d'ici 2015. Les objectifs de développement du Sommet du millénaire renforcent également l'importance de permettre à tous de terminer leurs études primaires. La concrétisation de cet engagement est une étape importante du processus devant permettre à tous de profiter des avantages de la mondialisation. D'après des analyses de la Banque mondiale, pour peu que les pays en développement et les pays industrialisés déploient des efforts sérieux, cet objectif est à portée de main.

Depuis un an, le personnel de la Banque collabore étroitement avec l'UNESCO, les gouvernements des pays en développement et les organisations bilatérales pour élaborer un plan d'action et accélérer l'examen des propositions conçues afin d'aider les pays qui mettent en œuvre de solides plans d'éducation à réaliser les objectifs des sommets de Dakar et du Millénaire au chapitre de l'éducation primaire. Le Canada, l'Irlande et les pays du Commonwealth des Caraïbes félicitent le personnel de la Banque pour leurs efforts et incitent les donateurs à appuyer cette initiative en accordant un soutien financier. En effet, notre approche en vue d'appuyer le principe de l'éducation pour tous prend appui sur les éléments clés du Consensus de Monterrey et devrait servir de modèle pour le soutien de la communauté internationale à l'égard des efforts nationaux dans d'autres secteurs.

Il s'est développé un élan considérable depuis un an à l'égard du principe de l'éducation pour tous. Le Canada est heureux d'avoir pris une part active à cette initiative internationale en sa qualité de président du Groupe de travail du G-8 sur l'éducation, ainsi que de sa participation aux délibérations de ce Comité et aux activités du Groupe du partenariat de l'éducation pour tous, qui s'efforce de mettre au point l'initiative d'examen accéléré. En outre, le Canada participera à la réunion du groupe de haut niveau des responsables de l'initiative de l'éducation pour tous à Abuja, et il coprésidera une réunion des donateurs à la fin de novembre.

Il faut agir maintenant. L'engagement du Canada d'assurer l'accès universel des garçons et des filles à l'enseignement primaire d'ici 2015 est clair : nous multiplierons par quatre les dépenses consacrées à l'éducation de base entre 2000 et 2005. En outre, le Premier ministre a promis que le Canada doublerait son aide à l'éducation de base en Afrique d'ici 2005.

Dans son récent rapport, Ireland Aid renforce son engagement à l'égard de l'éducation, particulièrement de l'éducation primaire. L'aide à l'éducation est un élément clé de l'engagement global d'Ireland Aid de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable. Dans les pays où Ireland Aid est à l'œuvre, des ressources supplémentaires appréciables seront mises à la disposition du secteur de l'éducation, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales du domaine de l'éducation et des institutions. L'engagement de l'Irlande à l'égard de l'éducation se traduit par l'augmentation du soutien accordé à ce secteur au cours des dernières années. En 2002, Ireland Aid consacrera 14 % de son budget à l'éducation, ce qui permettra à l'Irlande de contribuer de façon importante à l'amélioration de la prestation de l'aide en matière d'éducation.

Garantir l'efficacité de l'aide au développement

Ayant élaboré un programme pour accroître l'efficacité du développement, nous devons également veiller à mettre en place les mécanismes qui conviennent afin que nous puissions tous maintenir le cap. Cela exige, d'une part, une supervision et une évaluation améliorées des initiatives des pays en développement et des pays industrialisés et, d'autre part, une meilleure reddition de comptes aux intervenants. Nous pourrions ainsi mieux évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, de manière à rendre l'aide encore plus efficace.

La mesure des résultats est souvent une question de capacité. Les gouvernements des pays en développement doivent pouvoir recueillir des renseignements fiables qui leur permettront de justifier leurs investissements et d'en faire le suivi. Nous appuyons la mesure dans laquelle la Banque insiste fermement, dans son document d'orientation, sur le besoin de développer la capacité statistique des pays en développement. Mais nous reconnaissons également que le programme axé sur les résultats doit aller de l'avant à un rythme raisonnable et réaliste. Nous aurons à relever d'énormes défis culturels, de capacité et de coordination.

Toutefois, la question du suivi des résultats des investissements en matière de développement est tout aussi prioritaire pour les bailleurs de fonds consacrés au développement. Pour les donateurs, le prochain défi consistera à faire en sorte que les agences bilatérales et multilatérales d'aide au développement améliorent leurs propres méthodes d'analyse pour veiller à ce que leurs investissements appuient le programme de développement des pays bénéficiaires et donnent lieu à des améliorations mesurables.

Il ne suffit pas cependant d'améliorer les techniques de mesure et de supervision. L'une des principales leçons tirées des activités de développement est que notre intervention doit viser à obtenir des résultats concrets sous l'angle du développement durable et du soulagement de la pauvreté. Une approche axée sur les résultats doit procéder du fait d'admettre qu'une solide performance stratégique améliore l'efficacité de l'aide. Cependant, bénéficiaires et donateurs doivent tous rendre compte des résultats des activités de développement. En outre, la reddition de comptes est une question de détermination. Et ce n'est pas un concept à court terme. Pour les pays en développement,

la reddition de comptes est synonyme de transparence du processus décisionnel et de la consultation valable des intervenants. Pour les pays industrialisés, la reddition de comptes signifie un engagement à long terme auprès des pays en développement, quelles que soient les circonstances. Les pays industrialisés doivent aussi être à l'écoute des besoins des pays en développement pour éviter que les erreurs d'une approche fondée sur l'offre ne soient répétées.

La libéralisation du commerce, un élément important du Consensus de Monterrey

À Monterrey, puis à Johannesburg, les chefs d'État ont répété que le commerce était essentiel au développement. Même si de solides cadres macroéconomiques et une saine régulation sont nécessaires au développement et au soulagement de la pauvreté, les pays en développement doivent avoir accès au marché mondial afin de prospérer. Nous comptons sur la Banque mondiale et le FMI, à l'appui de l'Organisation mondiale du commerce et du programme de développement adopté à Doha, pour renforcer leur propre analyse de la façon dont les pays en développement peuvent profiter le mieux possible du système de commerce international. Plus particulièrement, nous comptons sur ces institutions pour aider les pays qui présentent des besoins et des vulnérabilités spécifiques, que ce soit en Afrique, parmi les petits États insulaires et dans les pays enclavés dans le développement.

Un partenariat de développement sous-entend la libéralisation du commerce. Cependant, les subventions agricoles des pays industrialisés, qui ont un effet de distorsion commerciale, continuent de rogner les marchés de l'exportation des pays en développement. L'impact financier de ces subventions sur les pays en développement est beaucoup plus considérable que la valeur de l'aide publique au développement versée par les pays industrialisés. En outre, les obstacles au commerce que l'on retrouve dans les pays industrialisés et ceux en développement continuent de miner les exportations des pays les moins développés. Les pays doivent s'engager à la fois à s'efforcer d'éliminer les subventions ayant un effet de distorsion commerciale et à améliorer l'accès aux marchés des pays les plus pauvres. Plus tôt cette année, le Canada a annoncé qu'il éliminerait les droits de douane et les contingents qu'il applique sur son territoire, et ce, pour presque tous les produits originaires des pays les moins développés, à compter du 1^{er} janvier 2003.

Conclusions

Les faits montrent que l'aide au développement est ciblée plus efficacement aujourd'hui qu'il y a 10 ans. Il y a lieu de s'en réjouir. Mais il faut faire davantage pour veiller à ce que chaque dollar d'aide au développement ait un impact maximum sur les efforts de réduction de la pauvreté et nous aide à réaliser les objectifs de développement adoptés lors du Sommet du millénaire. Nous savons ce qu'il nous reste à faire.

Bien qu'il incombe aux pays en développement d'accélérer le développement, la communauté internationale doit appuyer les efforts des pays qui prennent des mesures concrètes visant à soulager la pauvreté de façon durable. En effet, lors du sommet de Monterrey, nous nous sommes tous engagés à financer adéquatement le développement

des pays qui mettent en place des politiques saines. Nous avons également invité la communauté internationale à appuyer le développement des capacités et des institutions. Enfin, nous avons tous accepté le défi faisant de nous des catalyseurs pour stimuler l'investissement privé étranger et le commerce et pour instaurer un contexte international pleinement inclusif et équitable dont tous les participants, quelle que soit leur taille, peuvent profiter pleinement des avantages de la mondialisation.

Le prochain défi pour les pays industrialisés et ceux en développement consiste à maintenir le cap, à continuer de cibler leurs efforts de manière à produire un effet optimal et à bâtir activement un partenariat authentique et à long terme qui produira des résultats concrets. Avant tout, ce nouveau partenariat doit prendre appui sur une reddition de comptes réciproque plus poussée, qui produira des résultats au chapitre du développement de manière à améliorer les conditions de vie des pauvres dans les pays en développement.